

EDUCATION / JEUNESSE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TRAVAUX

INAUGURATION DU COLLÈGE LUCIEN CÉZARD À FONTAINEBLEAU, AGRANDI ET RÉNOVÉ



Les nouveaux locaux du collège Lucien Cézard ont été inaugurés jeudi 7 avril par Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne, aux côtés de plusieurs élus. Financé par le Département à hauteur de 16,35 millions d'euros, ce projet s'inscrit dans une politique éducative forte à destination des collégiens et des équipes éducatives.

Créé le: 7/04/2022
- Mis à jour le : 8/04/2022

Une politique éducative solide et active



Afin d'offrir aux collégiens et aux équipes éducatives un cadre de travail propice à leur épanouissement et leur réussite, le Département de Seine-et-Marne mobilise de nombreux moyens et développe une politique éducative

solide et active.

À quelques pas du Grand Canal traversant le parc du Château de Fontainebleau, se situe le collège Lucien Cézard. Depuis février 2018, des travaux d'agrandissement ont été réalisés sur cet établissement. Objectif : réaménager le bâtiment existant et offrir une nouvelle demi-pension et un pôle de technologie.

Le Président Jean-François Parigi et plusieurs élus du Département ont inauguré ce jeudi 7 avril 2022 l'extension et la réhabilitation du collège Lucien Cézard à Fontainebleau.

Les Vice-présidents, Christian Robache, en charge de la sécurité et des bâtiments, et Xavier Vanderbise, en charge des collèges, étaient également présents, accompagnés de nombreux élus et personnalités du territoire.

CHIFFRES-CLÉS

1 564
m²

C'est la superficie du nouveau bâtiment

649
collégiens

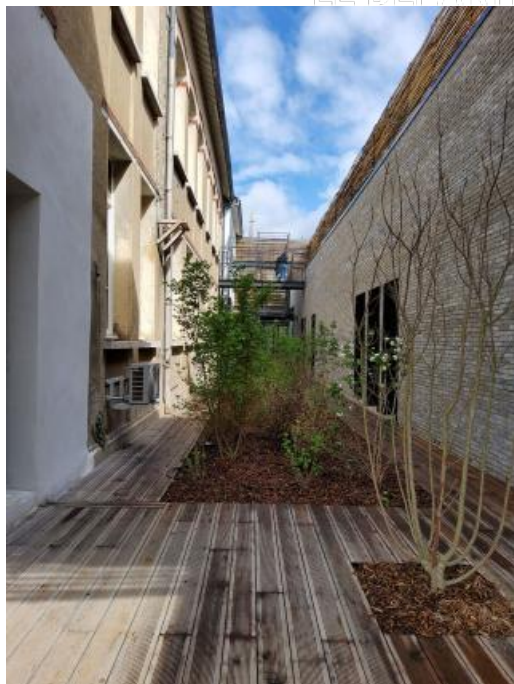
pourront manger à la demi-pension

4
années de travaux



Des travaux de mise aux normes d'accessibilité ont été réalisés pour accueillir les personnes à mobilité réduite et en situation de handicap.

Un projet d'extension et de rénovation



Plus grand, le collège Lucien Cézard possède désormais un nouveau bâtiment de 1 564 m² avec une demi-pension pouvant recevoir entre 450 et 649 rattachés, un pôle de technologie et des locaux de maintenance d'une surface de 161 m².

Des travaux de rénovation ont été également réalisés et concernent :

- > la rénovation du CDI,
- > la création d'une salle de sport,
- > le réaménagement de l'ancien atelier de l'agent d'entretien technique en vestiaires EPS,
- > le regroupement du pôle science sur le même niveau,
- > le déplacement de 4 salles d'enseignement général, la restructuration d'une aile du bâtiment.

Sols, murs, plafonds, électricité et sanitaires ont été rénovés dans les bâtiments datant, pour le plus ancien, de 1903.

Aussi, une salle d'attente pour l'administration et un garage à vélos ont été créés. L'opération a également concerné l'aménagement d'une cour de service et la création d'un parking d'une quarantaine de places.



Les travaux du collège Lucien Cézard ont été confiés au cabinet d'Architectes « Atelier Baume Architectes » situé à Lagny-sur-Marne.

